

Quand Rameau se greffe au programme national

Qui se serait risqué hier encore à réunir dans une même phrase le référentiel Rameau et le programme Transition bibliographique ? À la faveur de la réforme syntaxique en cours, le rapprochement est pourtant en train de s'opérer.

Il y a peu encore, aucun espace commun ne semblait exister entre le référentiel d'indexation matière qu'est Rameau, doté de règles syntaxiques qui lui sont propres, et la Transition bibliographique, dont il n'est pas prévu qu'elle légifère sur la relation de sujet ni sur les vocabulaires d'indexation. Pourquoi un rapprochement semble-t-il désormais possible ? Jusqu'où va-t-il ? Un retour sur l'année écoulée permettra de mieux comprendre l'état présent de la situation et les changements à venir.

LES POINTS DE CONVERGENCE

Dans la perspective d'adapter le référentiel à un environnement qui a considérablement évolué depuis sa création – web de données, modélisation IFLA LRM, nouveaux usages et outils de recherche, le Comité opérationnel Rameau a constitué, en 2016, un groupe de travail national. Son mandat était de fournir un rapport sur une réforme de la syntaxe de Rameau. Les préconisations de ce rapport, validé en juin dernier, se déclinent ainsi :

- constituer les entités actuellement contenues dans le vocabulaire Rameau (concepts, genres et formes, lieux, temps) en référentiels distincts, ayant tous vocation à entrer dans le périmètre du projet de Fichier national des entités
- encoder finement ces entités, dans la perspective d'optimiser leur exploitation par les machines et de leur circulation sur le web
- passer d'une logique de chaîne d'indexation construite à une multiplication des possibilités de relations entre entités
- simplifier les règles syntaxiques, en établissant un ensemble unique de descripteurs noms communs (fin des subdivisions par domaines et des règles spécifiques d'emploi ; fin de la distinction tête de vedette/subdivision).

Ce qui concerne tout particulièrement la Transition bibliographique, c'est la constitution de nouveaux référentiels de *Lieux* et de *Temps*, à partir des données contenues dans les chaînes d'indexation Rameau. On trouve là un point de coïncidence fort avec le modèle IFLA LRM, dans lequel existent les entités *lieu* et *laps de temps*, lesquelles sont destinées à entrer en relation avec les autres entités du modèle, au-delà de la seule relation de sujet.

C'est pourquoi la feuille de route qui met en musique

cette réforme a proposé que celle-ci s'inscrive officiellement dans le cadre de la Transition et que le groupe Concepts, Lieux, Temps, qui pilote les différents chantiers, devienne un sous-groupe du groupe Normalisation.

CE QUI RESTE EN DEHORS DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME NATIONAL

Si l'on examine les étapes prévues pour les cinq années à venir, différents niveaux de normalisation et d'intégration des données de Rameau dans le périmètre de la Transition bibliographique sont à distinguer :

- 2017-2018 : simplification syntaxique ; mise en application du référentiel Genres et Formes. Ce référentiel fait actuellement l'objet d'une réflexion d'un groupe de travail de la BnF, lequel comprend désormais un membre du sous-groupe Œuvres et Expressions
- 2018-2019 : normalisation et mise en application du référentiel Lieux
- 2019-2020 : normalisation et mise en application du référentiel Temps
- 2020-2021 : choix d'évolution et mise en application du référentiel Concepts noms communs.

On peut ainsi mieux appréhender les principaux axes de traitement des entités à mettre en œuvre : les *lieux* et les *temps* feront l'objet d'une normalisation pleine et entière ; les *genres* et les *formes* devront être cohérents avec la *Forme de l'œuvre*, telle qu'elle est décrite dans RDA-FR¹.

Quant à la simplification syntaxique et à la future structure du référentiel de Concepts noms communs, ce seront des travaux à mener dans une perspective de compatibilité avec l'esprit de la Transition bibliographique et du modèle LRM. Le groupe Concepts, Lieux, Temps documentera les choix faits et la méthodologie adoptée ; il ne lui appartiendra pas de normaliser dans la mesure où ses préconisations concerneront spécifiquement le référentiel Rameau et n'auront pas vocation à s'appliquer à tout référentiel d'indexation. La documentation sera toutefois susceptible d'intéresser au-delà de Rameau, en particulier des vocabulaires ressortissant également à une logique de pré-coordination.

FLORENCE MÉNARD

BnF, Département des métadonnées
Responsable du Centre national Rameau
florence.menard@bnf.fr

OLIVIER ROUSSEAUX
Abes, rousseaux@abes.fr

[1] RDA-FR Section 2, Enregistrement des attributs des œuvres et des expressions, §6.4.